

# PROGRAMME D'ÉDUCATION CONTINUE

## INTRODUCTION

L'Église méthodiste libre au Canada est en train de créer un environnement d'apprentissage pour rendre les dirigeants aptes à exercer un ministère dans un monde qui change rapidement. Il n'y a pas de plus grande mission que celle de raconter l'histoire de Jésus-Christ et nous avons besoin de leaders qui peuvent rendre ce message clair et compréhensible.

Il n'y a pas de plus grand défi que d'appeler les gens à marcher dans une autre réalité que celle de la culture dominante qui nous entoure, tout en démontrant comment Son appel veut tous les rejoindre, de façon personnelle dans chacune de leurs vies. Nous avons besoin de dirigeants qui sont préparés à s'attaquer à cette tâche avec courage.

L'un des 8 principes de base de l'Église méthodiste libre au Canada est l'acquisition de connaissances. Un des attributs d'un bon dirigeant pastoral est son engagement à apprendre durant toute sa vie. Grandir et apprendre, voilà ce qui est au cœur de la formation du disciple chrétien. La sorte de leadership dont nous avons besoin pour notre avenir, c'est d'avoir des hommes et des femmes qui ont une vision distinctive sur la façon d'améliorer notre service et notre marche avec Jésus-Christ.

Les dirigeants pastoraux sains doivent grandir afin que les congrégations puissent devenir plus saines. La santé personnelle doit précéder la santé de la société. Étant donné que nous voulons que nos congrégations suivent les dirigeants qui grandissent, nous proposons que chaque membre de l'Église méthodiste libre au Canada (EMLC) prennent l'engagement d'apprendre durant toute leur vie. C'est ce qu'on appelle « l'éducation continue ». Cela offrira au CMEOP et à nos dirigeants un système de 'redevabilité' concernant l'exposition à de nouvelles connaissances, ce qui nous aidera à conserver la fraîcheur de l'amour de Christ.

Le Programme d'éducation continue offre un moyen systématique de rendre compte du développement professionnel qui aide à assurer la qualité de l'éducation continue. Ce système doit :

1. guider le ministre dans la planification d'un programme d'éducation continue (EC)
2. fournir des documents du Programme d'éducation continue pour assister le CMEOP dans leur travail concernant les besoins de connaissances des ministres.
3. établir les critères nécessaires pour la certification dans l'ÉMLC (pour l'ordination ou le ministère mandaté)

Cette initiative a été recommandée par la Conférence générale 2002. Elle suggère un minimum d'exigences quant aux crédits (par année) obtenus grâce à l'éducation continue. Ceux qui font déjà partie du programme vont peut-être trouver que le défi sera moins grand. L'intention est d'encourager la croissance de tous les ministres et d'augmenter leur conscientisation face à l'appel biblique vers l'excellence. John Wesley lui-même exigeait que ses ministres soient en croissance constante et cela est toujours vrai aujourd'hui.

Le Comité ministériel de l'éducation, de l'orientation et du placement vous encourage sérieusement à prendre votre au sérieux votre besoin de croissance.

### Définition d'un crédit en éducation continue

« Un crédit d'éducation continue (CEC) nécessite 24 heures/contact de participation dans une expérience organisée d'éducation continue sous une supervision qualifiée qui peut combler les besoins suivants :

- a) les besoins de développement professionnel identifiés lors de l'évaluation de la performance; et
- b) les besoins concernant la santé et la croissance identifiés par le ministre en consultation avec l'assistant surintendant. «

Les CEC sont des événements documentés qui sont soumis au Coordinateur D'accréditation pour un suivi ministériel.

# PROGRAMME D'ÉDUCATION CONTINUE

Le calcul des heures/contact peut inclure les éléments suivants :

1. Le temps en classe avec une participation directe (interaction) avec celui qui apprend et l'instructeur.
2. Des activités dans lesquelles il n'y a pas d'instructeur sur le site, telles que des études indépendantes supervisées, une assistance d'instruction par ordinateur, ou des travaux basés sur un projet peuvent être comptés s'ils satisfont aux critères.
3. Une expérience sur-le-champ, des travaux de laboratoire, et des projets, s'ils sont suffisamment structurés pour satisfaire aux critères.

Exemples de travaux en laboratoire:

- a) Compléter le cours d'analyse extensive DNE qui comprend un plan d'implantation selon un échéancier.
- b) Préparation d'une Description de tâches sous la supervision d'un animateur selon un échéancier.
- c) Utiliser les outils du Système d'évaluation de la performance ou le plan de la vie sous la supervision d'un coach ou de l'assistant superviseur selon un plan d'implantation avec échéancier (une fois seulement).
- d) Planifier des étapes pour le Développement de l'église (i.e. aller au Camp d'entraînement, formation en revitalisation de l'église, séminaires sur la croissance des petites églises, etc.)
- e) Formation au CMEOP national
- f) Formation d'assistant surintendant
- g) Groupe de travail des ministères étudiants
- h) Enseignement d'un cours sponsorisé par l'ÉMLC (i.e. cours fondamental, 'Toronto School of Church Planting', etc.)
- i) Conduire une session de formation d'assistant superviseur pour divers réseaux (implantateurs d'églises, etc.) Conduire une retraite du Conseil officiel et/ou des dirigeants de l'église (incluant des plans écrits et un enseignement). )
- j) Voyage missionnaire en consultation avec les Ministères interculturels.

## Qui doit accumuler des CEC et combien?

1. Les CEC sont requis pour les membres de la Conférence pour conserver leur ordination ou leur mandat (optionnel pour les retraités et les ministres localisés).
2. Minimum: 1 CEC/ année. Les étudiants à vie en obtiendront beaucoup plus.
3. 5 CEC doivent être accumulés dans chaque bloc de cinq ans pour obtenir une certification de l'ÉMLC.
4. On ne peut accumuler plus de CEC que pour le bloc courant de 5 ans.

## Le CEC et le crédit académique

Les CEC et les crédits académiques sont des unités séparés et distincts de mesure. Les CEC de l'ÉMLC sont définis plus haut. Des cours qui mènent à un diplôme/des cours académiques peuvent compter comme CEC une fois que le ministre a atteint la certification comme ministre ordonné ou ministre mandaté. Un cours académique (3 crédits/heures semestre) = 3 CEC. Vous pouvez accumuler des CEC seulement pour chaque bloc de cinq ans. Par exemple, si vous recevez 10 CEC de 2009 à 2014, vous devez quand même repartir à zéro en 2015.

Veillez noter que nous reconnaissons qu'un crédit académique dans une école accréditée exigerait beaucoup plus que 72 heures/contact (l'équivalent de 3 CEC). Nous vous encourageons à suivre des cours académiques et pourtant vous démontrer que nos exigences concernant les CEC sont un but réalisable pour tout ministre.

# PROGRAMME D'ÉDUCATION CONTINUE

Les CEC débutent une fois que le ministre a reçu sa certification comme ministre ordonné ou ministre localisé.

## La redevabilité

1. Chacun des membres doit rapporter ses CEC au Coordinateur D'accréditation au moins une fois par année pour son suivi.
2. Le Coordinateur D'accréditation fait un suivi de tous les CEC de tous les membres de la conférence.
3. Une entrevue CMEOP peut être suggérée si les CEC ne sont pas complétés et rapportés.

## Qui devrait y participer?

1. Les ministres ordonnés
2. Les diacres « grandfathered »
3. Les ministres mandatés
4. Les ministres localisés (optionnel)
5. Les ministres retraités (optionnel)

## Quelques domaines à cibler

- Leadership
- Bible
- Doctrine
- Croissance spirituelle
- Croissance émotionnelle
- Implantation d'églises ou consultation (relation d'aide)
- Revitalisation de l'église
- Résolution de conflits
- Prédication
- Description de tâches/Animation concernant le Système d'évaluation de la Performance
- Relation d'aide – mariage et famille
- Conduire une session de formation d'assistant surintendant pour divers réseaux
- Enseigner un cours (cours fondamental, 'Toronto School of Church Planting course', etc., qui comprendrait le développement de ce cours, et l'enseignement de ce cours la première fois)
- Conduire des retraites pour l'église locale (groupe de jeunesse, conseil d'administration, équipe ministérielle, etc.)
- Expérience interculturelle

Chaque personne devrait établir une séquence de cours/séminaires afin d'avoir le programme CEC le plus efficace possible en se basant sur leurs évaluations annuelles de performance.

## L'assistance financière

1. L'endroit où s'exerce le ministère est fortement encouragé à aider/promouvoir l'éducation continue pour les ministres.
2. Nous vous encourageons à vous informer au sujet d'une subvention des organisateurs de l'événement CEC (crédits d'éducation continue).
3. Demandez de l'aide financière pour obtenir des crédits d'éducation continue de l'ÉMLC, à travers le Coordinateur D'accréditation. Veuillez noter que les fonds disponibles sont limités. Nous nous efforcerons d'être équitables concernant l'allocation de l'aide financière.
4. Investissez dans votre propre croissance en investissant dans vos propres CEC.

